



Porteur.euse - chauffeur.euse

POSTE SUR APPEL

- Horaire variable selon les événements funéraires.
- Horaire fait en fonction des disponibilités du porteur.euse.
- Horaire communiqué de 24 à 72 heures précèdent l'assignation.
- Lieu de travail : 465 avenue Godin.

INFORMATIONS

- Entrée en fonction dès que possible.
- 52,08 \$/acte lorsque porteur.euse et 62,87 \$ / acte lorsque chauffeur.euse-porteur.euse.
- Un acte équivaut à environ 3 heures de travail.
- Un acte équivaut à un événement funéraire.
- Rémunération majorée de 2% à titre de compensation pour l'absence de congés personnels/maladies et de participation au régime de retraite.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Bonne capacités physiques, discrétion, courtoisie, empathie, entregent, etc.
- Détenir un permis de conduire.
- Connaître le code de la sécurité routière.
- Expérience minimale d'un an en service à la clientèle.

DESCRIPTION DU POSTE

- Assurer le suivi et le maintien du cortège sous la supervision du directeur de funérailles.
- Conduite d'un véhicule funéraire selon le processus d'assignation en vigueur.
- Effectuer la mise en terre du corps ou des cendres et les mises en habitacle dans les columbariums.
- Transporter et disposer les fleurs.
- Assister le directeur de funérailles avant, pendant et après l'événement funéraire.
- Veiller à la présence du matériel funéraire requis.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.